

ASSOCIATION S C O A
POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
EN AFRIQUE NOIRE

Premier séminaire international de l'Association SCOA
Niamey 14–21 janvier 1981

ACTES DU SÉMINAIRE

RAPPORT DU MOYEN NIGER AVEC LE GHANA ANCIEN

92

13-14

ASSOCIATION S C O A
POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
EN AFRIQUE NOIRE

Premier séminaire international de l'Association SCOA
Niamey 14-21 janvier 1981

ACTES DU SÉMINAIRE

8° 03_m

2360

RAPPORT DU MOYEN NIGER AVEC LE GHANA ANCIEN

IMP-DL 19-3-1984-00730

MR

207

ASSOCIATION S. C. O. A.
POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
EN AFRIQUE NOIRE

Préparé sous la direction de l'Association S. C. O. A.
à Abidjan, le 21 Janvier 1961

ACTES DU SEMINAIRE

RAPPORT DU MOYEN NIGER AVEC LE CHANA ANCIEN



IMP-BI 10-3-00110

92

En hommage au Président BOUBOU HAMA

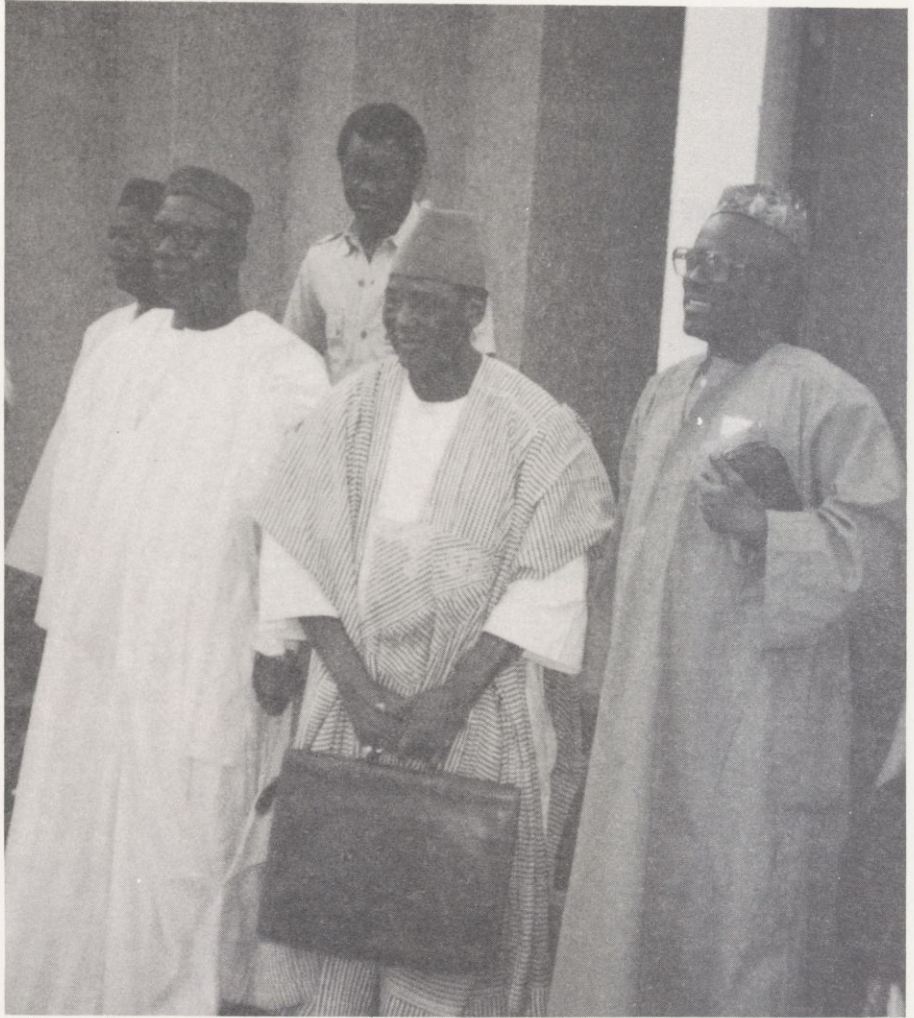
*Ce compte rendu est dédié à la mémoire
du Président BOUBOU HAMA qui a lui-même
corrigé ses interventions quelques mois avant sa mort.*

l'Association SCOA

1994 - ASSOCIATION SCOA - PARIS



Ensemble de l'Assemblée nationale



Ouvrages déjà publiés par l'Association SCOA

- ACTES du premier Colloque de Bamako de 1975	1975
- L'EMPIRE DU MALI. Document du 1 ^{er} Colloque de 1975	1975
- ACTES du deuxième Colloque de Bamako de 1976	1977
- L'EMPIRE DU MALI. Document du 2 ^e Colloque de 1976	1977
- ACTES du troisième Colloque de Niamey de 1977	1980
- ATLAS HISTORIQUE DE LA BOUCLE DU NIGER	1982

Adresser toute correspondance :
Secrétariat ASSOCIATION SCOA
1-2, rue Robert de Flers, 75015 Paris

1984 - ASSOCIATION SCOA - PARIS

« LE DIT DE L'HISTOIRE AFRICAINE »

Je voudrais commencer cette préface par le haan, l'interrogation de l'initié à son maître, un haan à Boubou Hama qui nous dit un après-midi de ce séminaire SCOA de 1981 : « Je vais parler, je vais dire », et je voudrais qu'on me laisse dire pour répondre à une « demande » – vous diriez à une question implicite ; car, implicitement, une demande est une « connaissance », une quête de la connaissance, à la fois pour celui qui demande et pour celui qui va « dire », pour répondre à cette demande : attention ! Je vais parler pour aujourd'hui, mais aussi pour demain, demain qui est déjà et sera, dans ce que je vais dire – vous diriez « demain différé ». Pourtant, ce demain est déjà et sera dans ce que je vais dire et dans ce que nous avons dit au cours de ce séminaire... ».

Aujourd'hui, en relisant cette phrase, je ne peux m'empêcher de penser au titre du livre le plus étrange que Boubou Hama publia aux éditions 10/18, en 1973 : Le double d'hier rencontre demain. Oui, demain est déjà, et Boubou Hama est bi bio, le double d'hier, dont c'est, ici, son dernier « dit », le dit de l'histoire africaine.

Nous avons tout enregistré de ces dialogues questions-réponses, tout retranscrit, et lui fut, comme d'habitude, le premier à en corriger les « épreuves ». Pour lui ce fut la dernière épreuve de cet itinéraire initiatique de chercheur infatigable commencé au début du siècle, dans les savanes enchantées d'un petit garçon du village de Foneko, et achevé en janvier 1982, dans sa maison du quartier « poudrière » de Niamey. Et pour nous, ce dernier témoignage n'est pas le point final d'une phrase achevée, mais le point d'interrogation d'une autre question, car le maître sut, toute sa vie, rester le meilleur des élèves qui disait comme son père le lui avait dit : « Je ne sais rien, mais questionnez moi, car le savoir est inclus dans la question qui déjà sait... ».

Alors nous espérons, mes amis Diouldé Laya, Youssouf Tata Cissé, Lajos Saghy et moi, qui avons lu et relu ces pages, que le lecteur des actes de ce séminaire de Niamey 1981 découvrira, dans l'apparent désordre d'un dialogue « à bâtons rompus », le fil d'un chemin mystérieux, sur lequel les bâtons ne se rompent pas, pour ceux qui savent découvrir dans chaque témoignage, non pas une réponse définitive, mais de nouvelles questions sur le statut des tenants de la parole et de la technique (ces jumeaux littéraires et scientifiques des traditions africaines) ; sur les relations secrètes entre l'Histoire et la Mythologie de la vallée du fleuve Niger ; sur la dispersion du Ghana, le plus vieil État d'Afrique occidentale ; sur l'aventure fluviale de ces piroguiers, pêcheurs, charpentiers, qui reliaient l'Égypte à l'océan Atlantique en navigant du Nil au Tchad, au Niger, au Sénégal ; sur les migrations anciennes d'est en ouest et du nord au sud qui sillonnèrent tout ce Sahel...

Notre guide n'est plus là, mais il nous a laissé de nouvelles énigmes à affronter, un nouvel itinéraire à parcourir, un nouveau voyage initiatique que nous allons entreprendre, bientôt, dans un nouveau séminaire, où Demain rencontrera Hier...

Jean Rouch,
décembre 1983.

LA MORT DE BOUBOU HAMA

« Salut d'irrémissible ! »

par Jean ROUCH (article paru dans *Le Monde* du 12 février 1982)

En 1973, la collection 10/18 publiait un livre étrange : *Le double d'hier rencontre demain*, chemin initiatique vers la pensée des Songhay de la boucle du Niger, dont l'auteur, Boubou Hama, nous esquissait un itinéraire. Il était fidèle en cela à l'éducation traditionnelle africaine, où le maître ne répond qu'à des questions posées... c'est sans doute pourquoi ce livre essentiel figure si rarement dans les bibliographies d'africanistes peu soucieux des énigmes.

Aujourd'hui, « *le double d'hier a rencontré demain* » : Boubou Hama est mort le samedi 30 janvier 1982, en plein travail. Et je ne peux dire que « *fo nola tilas* », « salut d'irrémissible », à l'un de mes plus vieux amis, dont le souvenir est désormais l'appel irrémissible vers l'avenir, vers la poursuite du travail entrepris, dont l'ampleur dépassait une vie, dépassait plusieurs vies d'homme... car nous savons bien maintenant que la recherche scientifique réelle ne peut pas s'inscrire dans trente ou soixante ans, mais dans cent vingt ou cent quatre-vingts ans...

Il y a trois semaines, Boubou Hama me donnait un livre pour enfants qui venait de paraître, *l'Aventure d'Al Barka*, et écrivait sur la page de garde cette mystérieuse phrase : « *Treize ans, c'est l'âge de raison de la mémoire...* » Je n'ai pas encore compris, mais je sais qu'un jour, à Firgoun des îles du Niger, à Simiri du Zarmaganda, ou à Wanzerbé du Tera, je découvrirai, moi ou un autre, le sens de ce message. Alors tout sera clair... Comme cela le fut, il y a quarante ans, quand l'instituteur Boubou Hama invita le jeune ingénieur ignorant que j'étais dans sa classe de Niamey, comme pour m'entrouvrir la porte du merveilleux africain, cette porte qui ne s'est jamais refermée. Car c'est cela peut-être la leçon essentielle de ce chercheur infatigable : partager son savoir, échanger ses découvertes, mettre les autres sur la voie.

Certains retraceront l'itinéraire prodigieux du petit garçon de Foneko, qui, en 1910, fut arraché à son village pour une « corvée d'école », qui, de Téra à Dori, de Ouagadougou à l'île de Gorée, fit de lui le premier instituteur du Niger, qui transmettra sa jeune connaissance à tous ceux qui, aujourd'hui, pleurent leur maître disparu.

Puis, ce fut le conseil de l'Union française, le passage par l'école des cadres du parti communiste, avant l'union du R.D.A. (1) et de l'U.D.S.R. (2) de François Mitterand. Ce fut la publication de cinquante ouvrages, sa nomination par Théodore Monod à la direction du Centre IFAN (3) de Niamey. Ce fut la lutte pour l'indépendance, la présidence de l'Assemblée nationale du Niger. Ce fut grâce à ses

(1) Rassemblement démocratique africain.

(2) Union démocratique et socialiste de la résistance.

(3) Institut français d'Afrique noire.

VIII

responsabilités, et surtout grâce aux « fonds du livre » alimentés par ses droits d'auteur, la création d'une véritable recherche scientifique fondamentale nigérienne, dont il se plaisait à dire qu'elle devait être « *d'intérêt national, mais de valeur internationale* ». Ce fut la réalisation de deux centres régionaux, tradition orale à Niamey et manuscrits arabes à Tombouctou. Ce fut aussi l'aide décisive au tout jeune cinéma nigérien.

Après le coup d'État de 1974, ce furent des années d'épreuve, dont, plus tard, Boubou Hama parlait avec humour : « *Les gardes étaient très surpris dans je ne leur réclamais que du papier... Je n'ai jamais aussi bien travaillé...* ». Libéré, il se remit à l'œuvre, mais la mort de sa femme porta un coup terrible à ce vieux combattant de la joie de vivre...

Aujourd'hui, la recherche scientifique est en deuil, car, comme le disait, un jour à l'UNESCO son grand ami Hampati Ba : « *Chaque fois qu'un vieillard meurt en Afrique, c'est une bibliothèque qui brûle* ». Mais nous ne sommes pas prêts à en oublier l'incendie.

Le premier séminaire de l'Association SCOA sur le rapport du moyen Niger avec le Ghana ancien s'est tenu à Niamey du 14 au 21 janvier 1981. Ce séminaire était placé sous le patronage de Son Excellence le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de la république du Niger et sous la présidence de MM. Diouldé Laya et Bocar Cissé.

LISTE DES PARTICIPANTS AU SÉMINAIRE DE NIAMEY

MM. Djeliba BADJÉ (Niger)

Traditionniste

A. BENCHEIKH (Niger)

C.E.L.H.T.O.

BOUBÉ GADO (Niger)

I.R.S.H.

BOUBOU HAMA (Niger)

Historien - Niamey

Bocar Cissé (Mali)

Institut des Sciences humaines du Mali - Bamako

Youssouf Tata Cissé (Mali)

Ethnologue - C.N.R.S. Paris

DAMOURÉ ZIKA (Niger)

Assistant de santé - chercheur

Mme Germaine DIETERLEN (France)

C.N.R.S. Paris

MM. DAUDA SORKO (Niger)

Traditionniste

DJIBO HAMANI (Niger)

Directeur de l'I.R.S.H.

DIOULDE LAYA (Niger)

Directeur du C.E.L.H.T.O.

Ibrahim GUINDO (Mali)

I.S.H. Bamako

Thomas A. HALE (U.S.A.)

Professeur

Mme Thérèse KEITA (Niger)

Étudiante

- Mme Adam KONARÉ (Mali)**
École normale supérieure - Bamako
- MM. K.A. MARIKO (Niger)**
Retraité
Mangoné NIANG (Niger)
C.E.L.H.T.O.
- Mme Suzy PLATIEL (France)**
C.N.R.S. Paris
- MM. Jean ROUCH (France)**
C.N.R.S. Paris
Lajos SAGHY (France)
Association SCOA
André SALIFOU (Niger)
UNESCO Dakar
Filifing SAKO (Mali)
Chercheur
Mamadou SOUMARÉ (Mali)
I.S.H. Bamako
Diarra SYLLA (Mali)
Traditionniste
Almamy Malik YATTARA (Mali)
I.S.H. Bamako

Participants SCOA au séminaire de Niamey :

- Mlle Martine BOUR**
M. Guy SABOURET

OUVERTURE DU SÉMINAIRE

Diouldé LAYA

Bonjour chers amis, soyez les bienvenus au Niger.

Jean ROUCH

En l'absence de Guy Sabouret qui nous rejoindra vendredi, je suis chargé par le président Georges Nesterenko de remercier le gouvernement du Niger, le C.E.L.H.T.O. (Centre d'études linguistiques historiques par la tradition orale), l'I.R.S.H. (Institut de recherches en sciences humaines) de leur accueil, si conforme à la tradition nigérienne.

Je rappelle très brièvement que la Fondation SCOA est une fondation de recherche scientifique, qui est née très simplement dans le cadre de l'amitié. Il se trouve que le président-directeur-général Georges Nesterenko et moi-même, nous sortons de la même École, les Ponts et Chaussées, que nous avons fait la guerre de 39-45 dans la même armée. Cette amitié ancienne et le soutien essentiel de deux autres amis africains, Hampaté Bâ et Boubou Hama, nous ont permis de créer cette fondation qui, à l'exemple des grandes formations internationales, devait permettre d'entreprendre des travaux qui ne se font pas naturellement ailleurs. Ainsi nous avons commencé ce travail sur les traditions orales dans la boucle du Niger, en nous limitant volontairement à cet espace géographique et à un temps donné : les traditions orales concernant les anciens empires du Ghana, du Mali et du Songhay.

Bocar CISSÉ

Au nom de la délégation malienne, je remercie d'abord la Fondation SCOA d'avoir songé à nous inviter à ce séminaire très important et la direction du C.E.L.H.T.O. pour son accueil.

Au nom de la délégation malienne, je propose M. Diouldé Laya comme président du séminaire.

(Applaudissements).

Youssef Tata CISSÉ

Je serais très heureux, Monsieur le Président, si le colloque désignait le doyen de la délégation malienne, Bocar Cissé, comme vice-président de notre réunion.

(Applaudissements).

Je regrette, comme vous tous d'ailleurs, l'absence de notre doyen Amadou Hampâté Bâ, qui n'a pu venir pour des raisons de santé, ce qui est bien dommage. En quittant Paris pour Niamey, j'ai dit à mes amis que je me rendais au séminaire de la Fondation SCOA pour «sucer de la bouche» de nos doyens que sont le président Boubou Hama et Amadou Hampâté Bâ, la quintessence de la tradition africaine telle qu'elle leur fut transmise par les initiés de nos pays respectifs. Hampâté Bâ étant absent, je souhaite de tout cœur que notre vieux Boubou nous transmette l'essentiel de ce qu'il a amassé, un demi-siècle durant, sur cette tradition qui constitue le reflet de l'âme de nos peuples. Je vous remercie, Monsieur le Président.

(Applaudissements).

Jean ROUCH

Avec nos amis Diouldé Laya et Boubé Gado, nous avons mis au point très simplement le séminaire en essayant de confronter une fois de plus les traditionnistes et les chercheurs. Nous avons tenu compte de l'avancement des travaux récents sur le Ghana faits au Mali et des hypothèses nigériennes des relations de ces traditions avec celles de cette partie de la vallée du Niger. Les huit thèmes de discussion que nous proposons sont les suivants :

1) *Le gesere*, traditionaliste de langue soninké, en pays soninké, songhay, zarma.

2) *Tradition orale et mythologie* : rapports entre la langue rituelle des génies Tôrou, la langue des Sorko (pêcheurs) et la langue soninké.

3) *Les Kagoro*, «diaspora» des Soninké après la destruction du Ghana ancien (sécheresse, conquête des Almoravides, émergence du Mali...).

4) *Les Sakyé* (Sako de l'ancien Ghana) : charpentiers, piroguiers; problème de la navigation ancienne entre les bassins du Sénégal, du Niger, du Tchad, etc.

5) *Insulaires et pêcheurs* : rapports des Sorko, Bella, Bozo, Somono, Korongay, Do, Kourtey... avec les Sakyé, Dogon, Kurumba, Gurmantche...

6) *Les Zarma de Mali Bérou et le vieux Ghana* : comparaison du mythe du serpent Bida, du mythe du serpent de Simiri au Zarmanganda et du mythe du serpent Donfe des Kurumba (chevaucheurs de vent).

7) *Les Sohantye et la chefferie de l'ancien Ghana* : rapports entre les mythes de Si (Sonni Ali) et de Dinga (fondateur du Ghana); la chaîne d'initiation avalée et déglutie; les mythes du vautour, de l'hyène, de l'aigle...

8) *Essai de chronologie des migrations anciennes* : Mandé de l'Est et Mandé de l'Ouest, migrations venant de l'est et migrations venant de l'ouest... (1).

(*) Nous tenons à signaler que nous avons respecté l'orthographe des termes vernaculaires, géographiques et ethniques employée par les participants. Par exemple : *gesere* ou *jasere*; *tooru*, *tôrou*, *tôru*; *Wagadou*, *Ouagadou*; *Haussa*, *Hawsa*, *Haoussa*; *Askia*, *Askya*; *Songaï*, *Songhaï*, *Songhay*; etc.

(1) Les cinq premiers thèmes seulement ont pu être discutés. Les trois derniers seront discutés et approfondis au cours d'un prochain séminaire.

CHAPITRE I

LE GESERE

(Le *gesere*, traditionaliste de langue soninké,
en pays soninké, songhay, zarma)

Mamadou SOUMARÉ

Le *gesere*, le «griot», appartient à la grande famille de ce qu'on appelle en langue soninké les *niaka mala* (dialecte de l'Ouest) ou *niama kala* (dialecte de l'Est). «*Niama kala*» est en fait un décalque de la langue manding. Cette famille soninké comprend les *gesere* (griots), les *dyaré* (dieux de la parole), les *tako* (forgerons), les *garanke* (travailleurs du cuir), les *saké* (travailleurs du bois), les *finà*, etc., mais en fait les quatre grands sont les *tako*, les *garanke*, les *dyaré* et les *gesere*.

En ce qui concerne l'origine des *gesere*, je crois que tout le monde sait que leurs deux traditions les font descendre soit de frères dont l'un a mangé la chair de l'autre, soit des compagnons du prophète.

Nous avons recensé des patronymes de ces *gesere* au Guidimaga par exemple : nous y avons rencontré les patronymes Cissé, Sako, Sisoko, Makalou, Tangouya. Ce dernier patronyme a retenu notre attention car il justifie l'histoire des deux frères dont l'un a mangé la jambe de l'autre, car *tangouya* signifie effectivement en soninké «la peau de la jambe» (*tan gouya*). Tous les patronymes appartiennent aux nobles. Seul le patronyme Paraga n'est pas noble. Si, en fait, dans les traditions songhay, le *gesere* est d'origine servile, chez les Soninké, le *gesere* est de souche noble. Il faut détruire ce préjugé : un jeune, dès qu'il joue de la musique, est rejeté par sa famille...

Maintenant, quelle est la fonction du *gesere* dans la société soninké ? Cette fonction, nous avons essayé de la dégager à partir des devises du Wagadou. La devise commence par cette phrase : *Sanga tiero...*, «perroquet des moissons» et aussi «coupeur de querelle». Quand j'ai demandé à des *gesere* ce que cela signifiait, ils m'ont répondu que les perroquets ne sont rien d'autre que des *gesere*, à la fois destructeurs et constructeurs. Or le perroquet est un oiseau qui détruit les récoltes, un oiseau nuisible. Faut-il en conclure que le *gesere* est un homme nuisible à la société ? C'est possible, comme le perroquet dérange le repos du paysan. Mais on nous a répondu : «peut-on concevoir une époque heureuse sans le perroquet ?... parce que s'il n'y a pas de récoltes, il n'y aura jamais de perroquet». Donc, on ne peut pas concevoir de bonnes récoltes sans le perroquet, ni une société heureuse sans le *gesere*. Les Soninké ont ajouté que c'est le *gesere* qui provoque toutes les guerres ; pour la société soninké, ce sont les *gesere* qui incitent les rois, qui les poussent les uns contre les autres. Mais aussi ce sont eux qui mettent fin à toutes les discordes.

Dans le texte des devises n° 74, on dit : que le *wagay* (noble) soit riche ou pauvre, les *gesere* ne le quitteront pas : «*Wagay*, tu es notre maître par ta naissance et nous

sommes tes serviteurs par notre naissance. L'esclave et son maître sont intimement soudés». Je leur ai dit : «vous nous dites que vous êtes des frères, et là vous dites que vous êtes des serviteurs et que le *wagay* est votre maître». Ils ont répondu que ce rapport ne peut être considéré comme un rapport maître-esclave, mais que c'est simplement le rapport entre protecteur et protégé. Le bienfait est l'acte de reconnaissance que l'on doit à celui qui fait du bien.

Ensuite, nous avons enquêté sur l'instrument de musique. Les *gesere* racontent l'histoire que cet instrument-là a été trouvé dans un puits, au moment de la fondation de Koumbi. Le *gesere* l'a reçu du diable ; et c'est le diable qui lui a appris à en jouer. Dans les devises même (qui, en fait, sont les choses qui ont été les mieux conservées), il y a une séquence qui concerne effectivement les instruments de musique du *gesere* et son rôle dans la société : «Écoutes le son des cordes en lanières de bœuf : la guitare est sans vie, la peau qui la recouvre est aussi sans vie, mais un mort peut pleurer sur un autre mort ; quand on parle des morts, les vivants se fâchent».

Cela veut dire, manifestement, que l'instrument de musique n'est que des lanières de bœuf tendues sur une peau morte : ce n'est que la guitare, l'instrument de musique joué par les *gesere*. Et quand la devise dit que les vivants se fâchent, pourquoi se fâchent-ils ? est-ce pour faire la guerre ? est-ce pour faire une bonne action envers le *gesere* ? est-ce pour construire la société ? Chacun de nous a dit ce qu'il pensait. Les uns disent : «les vivants se fâchent et gagnent de l'argent», d'autres disent : «les vivants se fâchent pour faire la société», d'autres encore disent : «les vivants se fâchent pour aller en guerre». Et tout au long de la devise encore, on retrouve l'image du *gesere* comme perroquet ; ceci apparaît plus loin sur la fin des devises : «nous ressemblons au mange-mil à la patte duquel on a attaché une clochette» ... «tant que le perroquet voltige et que la clochette reste attachée à sa patte, beaucoup de gens l'entendent passer (tiou-tiou!)» ... «et si tu remercies les morts, les vivants se fâchent» ... Ensuite, la devise concerne le *wagay* (le noble) : «le *wagay* d'hier et le *wagay* d'aujourd'hui ne sont pas les mêmes. Ceux d'hier étaient d'excellents guerriers, les éperons au talon, la lance à la main droite...». Ici encore, le *gesere* est toujours présent, c'est lui qui répand les nouvelles et les vertus...

Cela va se préciser : «laisses moi te dire une chose : les nouvelles n'ont pas de jambes, mais elles marchent quand même. Les nouvelles n'ont pas d'oreilles, mais elles entendent quand même, les nouvelles n'ont pas d'yeux, mais elles voient quand même» ... «L'enfant *gesere* préfère l'acte à la parole, car si la lame de rasoir rase la tête, elle ne rase jamais le caractère»...

Ensuite on passe à la caractérisation du *gesere* : est-ce une forme de cupidité ? le *gesere* est-il un personnage cupide ou pas ? Mais là, je préfère ne pas porter de jugement, mais lire tout simplement ce qui figure dans la devise : «on peut haïr le travail des champs sans grand dommage, on peut haïr la mosquée sans grand dommage, on peut haïr les liens de parenté sans grand dommage, mais quiconque hait le profit se condamne à mourir. Tu hais le profit pour les *gesere*»... Viennent ensuite les louanges de ceux qui ont donné beaucoup (des centaines de choses) au *gesere* : Je ne porterai pas de jugement sur la cupidité du *gesere*, je ne sais pas... mais ce qui est sûr, «c'est qu'on peut tout haïr, mais qu'on ne peut pas haïr le profit»...

Voilà, en gros, ce qu'on a pu trouver dans ces devises à propos des *gesere*. Nous n'avons pas voulu faire un grand commentaire, nous avons tout simplement

présenté ces devises dont tous les mots pèsent. On ne peut pas se permettre de donner des interprétations excessives, on peut tout simplement dire ce qui est dit, et à chacun alors de trouver ce qui doit être vrai. Je crois que c'est tout, maintenant je pourrais peut-être passer la parole au *gesere* lui-même pour nous parler un peu de ce qu'il entend par *gesere* depuis les origines jusqu'aux temps modernes.

Youssef Tata Cissé

Ma première question a trait à l'origine des *gesere*. Du temps de Dinga, ancêtre des Wagué, existait-il des *gesere* ? Si oui, quels étaient les patronymes (*dyamu* en bambara) de ces *gesere* ? Ma deuxième question porte sur la «guitare» des *gesere*. Cet instrument de musique aurait été offert au *gesere* par un génie. De quel génie s'agit-il ? du petit nain qui vivrait dans les anfractuosités des fromagers ou d'autres grands arbres, ou encore dans les cavernes, ou du géant *dyiné*, *dyan* ou *sòtnè* dont la tête se perdait dans le ciel ?...

Mamadou SOUMARÉ

Avant de passer la parole à Diarra Sylla, je pourrai répondre en partie à la première question : existait-il des *gesere* au temps de Dinga ? Je crois qu'au temps de Dinga il n'en existait pas, mais qu'ils apparurent, peut-être, au temps de ses enfants. Nous savons tous que la division de ses fils eut lieu après la mort de Dinga : Triquine Sogona, à qui on a remis le *kassi*, est à l'origine des castes puisque, fils aîné de Dinga, il est devenu cordonnier. C'est à partir de ce moment, je crois, qu'apparurent les castes.

Bon, maintenant, à la deuxième question, sur les instruments de musique, je ne peux pas vous répondre. Il faut poser cette question, ainsi que la première, à Diarra Sylla.

Youssef Tata Cissé

Ainsi donc, du temps de Mama Dinga, il y avait des *gesere* ! J'aimerais à présent savoir si ces cent une familles de *gesere* portaient le même nom patronymique et, dans le cas contraire, quels étaient les noms patronymiques des premiers *gesere*.

Diarra SYLLA (Trad. M. SOUMARÉ)

Je vais dire le peu de choses que je connais là-dessus : les *gesere*, en fait, sont des historiens. Avant d'être historien, il convient d'abord de se connaître soi-même. Depuis le temps de Dinga, il y avait effectivement des *gesere*, mais on ne les a considérés comme gens de caste qu'à l'époque de Diabé, au moment où il y avait le serpent Bida. Dans le quartier *gesere*, appelé *malarò*, vivaient cent une familles de *gesere*, qui suivaient Diabé Cissé. C'est lui qui gouvernait l'État, tous les *niamala* (les habitants de Niama) étaient à la disposition du chef. Ils étaient donc tous derrière Diabé, puisque c'était lui, en fait, qui avait droit à tout – il se peut qu'à cette époque il y ait eu des *wagay* plus riches que le chef, mais les *gesere* ne suivaient que lui.

Il y avait cent une familles *gesere*, avec une hiérarchie entre elles. En tête venaient les douze familles présentes au moment de la fondation du Wagadou, et parmi ces douze, quatre principales, auxquelles s'adressait exclusivement Diabé Cissé.

Le premier *gesere* fut notre ancêtre à nous Sylla, qui eut beaucoup de fils, Amali, qui a engendré Diarra, qui a eu trente enfants, quinze garçons et quinze filles. Mon grand-père vient de cette lignée-là. Il y a beaucoup de choses dans l'histoire des *gesere* — les *gesere* n'étaient pas absents à la fondation de Kumbi et ils ont participé d'une manière importante à son histoire.

Il y a des *gesere* qui sont entrés dans la caste par nomination, mais on ne peut pas tout dire, à propos des *gesere*...

Tous les *gesere* d'aujourd'hui viennent, en fait, des familles qui sont venues avec Diabé. Après la destruction du Wagadou, il y eut de grands départs, certains sont devenus *gesere*, qui, à l'origine, ne l'étaient pas. Ceux qui sont partis avec la connaissance, les généalogies et autres, sont allés loin et, parce qu'ils « ont la parole », ils se font passer pour *gesere*.

Mais les *gesere*, en fait, comme on l'a déjà dit, forment une grande famille de nobles : dans la société du Wagadou, les *gesere* avaient des droits qu'ils ne partageaient jamais avec les autres. Leur organisation s'est faite à l'époque de Diabé Cissé. Par exemple, à la fin de chaque année, toutes les familles de *gesere* se réunissaient pour faire des tournées à l'intérieur du pays... Maintenant, les choses ont changé, nous passons toute l'année à quémander ; autrefois, on n'allait quémander qu'une seule fois dans l'année.

Quant aux *dyamou*, aux noms patronymiques des *gesere*, je peux citer les Sylla, Sako, Baraji, Drami, Sangué, Sanogho...

Yousouf Tata Cissé

Je repose ma deuxième question, qui n'a pas eu de réponse. De quel génie l'ancêtre des *gesere* a-t-il reçu sa guitare ? Que Diarra Sylla nous dise le nom de ce génie en soninké.

Diarra SYLLA (Trad. M. SOUMARÉ)

C'est un nain, que l'on appelle le «*Fèndaané*».

Yousouf Tata Cissé

Quelle est l'étymologie de ce mot ?

Diarra SYLLA (Trad. M. SOUMARÉ)

Ça, je ne sais pas... Je sais que l'on raconte dans les villages que lorsque l'on joue de la harpe à des heures avancées, eh bien le nain *Fèndaané* peut venir vous gifler et s'en aller... Alors *Fèndaané* a peut-être pour origine *finta*, qui veut dire « gifler »... Est-ce parce qu'il vous gifle qu'on l'appelle *finta* ? ça, je ne sais pas.

Yousouf Tata Cissé

Ce *Fèndaané* a-t-il un autre nom en soninké ? Ma question n'est pas fortuite, loin de là. En effet, chez les Malinké et les Bambara, le « nain » ou lutin porte trois et même quatre noms. On l'appelle *wòkulò* ou *wòkulò nin*, « l'être ou le petit être des creux » ; *gòtè*, « le ratatiné » ; *gwèrèn* ou *dèndèrèni*, « le condensé » ; *mangusi*,

variété de nain vivant dans les entrailles de la terre. Ces nains occupent une place de choix dans les croyances et dans la mythologie mandingues; ils auraient tous les talons tournés vers l'avant et une grosse tête. Qu'en est-il chez les Soninké ?

K. A. MARIKO

Je voudrais poser une question à Diarra Sylla. Il y a longtemps, environ trente ans, j'ai recueilli des informations sur les origines des familles, des clans, des villages, des cantons dans le Kaarta de Kita, au Mali. Des *gesere*, donc des « griots » guitaristes soninké, originaires de Ségou, appartenant au clan *Simaga*, m'ont dit que c'est un génie qui a donné à leur ancêtre la grande guitare dont ils jouent, mais à la condition que cet ancêtre se transformât en chat rayé pour observer un nommé Garagué jouant de cet instrument. L'ancêtre des *Simaga* ne pourra savoir jouer de cet instrument qu'à cette condition. Qu'en sait Diarra Sylla ?

Merci, Monsieur le Président.

DIARRA SYLLA (Trad. M. SOUMARÉ)

Je vais donner des éclaircissements sur ce point : les *Simaga* et les *Sagoney* dont vous parlez sont différents, mais ils ont la même histoire, qui remonte au temps de Diabé Cissé. Les Koussa ont demandé à Diabé Cissé de leur donner, à eux aussi, des « griots ». Diabé Cissé leur a donné justement comme *gesere* les ancêtres des *Simaga* et des *Sagoney*. Ce sont des griots des *Koussa*, mais pas des *wagay*.

En fait, il y a une hiérarchie entre les deux : c'est le *Simaga* qui commande au *Sagoney*.

Mais je n'ai jamais entendu parler de cette histoire de chat rayé. C'est peut-être une transposition de l'origine du *gambey*. Le premier hymne qui a été chanté par le génie *Fèndaanè* était accompagné par la musique du *gambey*, qui est une guitare en calebasse à quatre cordes, jouée par les *gesere*. Comme les *Sagoney* sont devenus aussi les griots des Koussa, ils ont aussi adopté la guitare, mais à trois cordes au lieu de quatre, pour faire la différence entre les *gesere* et les *wagay*.

BOUBOU HAMA

J'ai écouté avec vif plaisir ce qu'on a dit sur le « *jesere* » (Zarma) ou « *jasere* » (Songhay de Téra). En ce qui concerne les Songhay, le *jasere* n'est pas un esclave. Il appartient à une caste dont l'origine se situe dans le groupe askiaïde des Songhay de la rive droite du Niger (Kokoro, Téra, Dargol, Namaro et le Dendi nigérien et béninois), ce qui exclut les cantons du Goruol (Yatakala), d'Ayorou et, en général, les Songhay de la rive gauche du Niger, les descendants des Sonni de l'Anzourou, de Sankara et de Tillabéri.

Une légende du *Tarikh El-Fettach* rapporte l'origine du « griot » sans, toutefois, le désigner du nom de *jasere*, à mon avis plus tardif, et lié à l'appartenance de Mohammed Askia à la race des Soninké, dont les *jasere* parlent un dialecte soninké fortement altéré (qu'emploient aussi les Mabo, qui furent emmenés par le prince Askia Daoud, fils du fondateur de la dynastie des Askia, après une campagne victorieuse dans le Macina). Cette origine du Mabo qui n'est pas celle des *jasere* est évoquée par le *Tarikh-es-Soudan* (paragraphe premier, page 168). Les Golé des Zarma se servent de la langue soninké pour quémander. Cependant, ils ne sont

ne sont pas des *jasere* mais des *narèko* (le *n* est vélaire), ce qui signifie littéralement « demandeurs » dans le sens de « quémandeurs ».

Sur la rive droite du Niger, le *jasere*, le vrai, c'est le *timme* dont la langue est un langage secret qui donne aux louanges leur caractère particulier ou mystique. En général, dans le Songhay, le *timme* ne demandait jamais quelque chose à un Sonninké (ou Sarakollé) à cause de la communauté de leur langue.

Les *jasere* eurent-ils un rôle dirigeant ? Ont-ils eu quelque chose de commun avec les forgerons ? leur origine venait-elle de ces forgerons quand leur caste était dirigeante, au moment où celle-ci prit le pouvoir sur les Sorko dont, à Gounguia ou Gao, ils tuèrent le « poisson mythique » (*Tarikh El-Fettach*, pp. 49-51). Des traditions, dans la région de Téra, donnent un « rôle dirigeant » au *Zam* (forgeron) ou *Zam Ciriya* (forgeron pur) dont l'ancêtre Gunreykoy (le maître des métaux) était venu de San, au Mali (information du *Zam Ciriya* de Fonéko, Téra ; Ali Bambara originaire de Wama (canton de Dargol).

Je rapproche volontiers cette information des traditions des Peul du Liptako qui disent que leur pays fut peuplé pour la première fois par les Wahilbé (singulier Bahillo), qui seraient venus eux aussi du Mali avant les Mossi, les Humbebe, les Dogon, les Akrumba ou Kuruma, les Gourma et les différents clans peul.

Mais revenons aux *jasere*, qu'il ne faut pas confondre avec les *mabey* ou *mabuube*, qui, à l'origine, étaient des chanteurs et des chanteuses introduits au Songhay par le prince Askia Daoud, connu sous le nom de « Sané-Ize Daouda » dans les traditions songhay du Dendi où, dans la région de Gaya, le *jasere* est désigné par le vocable *wakore* qui est, manifestement, d'origine sonninké.

Ainsi, le *jasere* est lié à la dynastie des Askia à l'exclusion de toutes les autres dynasties songhay. Le *jasere* est rare dans le Goruol (Yatakala) et dans le canton d'Ayorou, dont les dirigeants sont originaires du Hombori. La tradition des Sonni n'a pas été fixée par les *jasere* qui l'ont, cependant, traduite dans leur langue.

Les *jasere* que l'on rencontre chez les Zarma sont, comme la famille Baajo Banya, originaires du Dendi, du Songhay du Sud demeuré indépendant après le sac de Gao par les troupes marocaines. Chez les Zarma et les Hawsa, ce qui domine c'est le *zabya*, qui joue le rôle du *jasere* des Songhay askiaïdes. Le véritable *jasere* est le *timme* qui salue, dans sa langue, les princes descendant des Askia du titre de « Tounka », alors que les *Tarikh* attribuent celui de « Dalli » à Sonni Ali Ber. La fonction du *jasere* est de dire la tradition et ses valeurs sacrées. Toujours près de son prince, sur le chemin de l'honneur, il l'entraîne au cœur du combat. Bien qu'il puisse y être blessé, le *jasere* ne prend jamais les armes contre l'ennemi. Quand le chevalier qu'il sert tombe, il reste garder son corps. Il n'est jamais fait prisonnier. Il n'est jamais réduit en esclavage, ni inquiété parce qu'il a servi un prince plutôt qu'un autre. Ce qu'on lui demande, c'est sa fidélité au prince qu'il sert, c'est sa maîtrise de la tradition, c'est sa science et son art, son habileté en matière diplomatique, pour laquelle, souvent, les princes se le disputent.

Le *jasere* est différent du Golé qui quémande au Kallé du Zarma-Ganda (Niger) ou aux Zarma descendant de Taguru dans le Boboye, le Ziji (Dosso), le Kogori (les Zarma du fleuve). A la base de cette mendicité existe un lien de parenté par le lait. Les Golé descendant de Yafarma Issaka provenaient de la fille ou de la sœur du roi des Zarma, Hawa-Ize Mali, qui était, vers 1640, à Boggol-Mali, près de Koure (Niamey), d'où il envoya des contingents zarma pour aider les Songhay du Dendi qui se battaient contre le *Almakalta* : l'armée marocaine revenue à la conquête de ce pays, après sa défaite en 1593 devant les « résistants » songhay du

prince Askia Nouhou. Les Tarikh en ont suffisamment parlé pour que de nouveau, j'insiste davantage sur la question, à ce stade de mon exposé. La mendicité, plutôt le quémandage, entre Golé et Kallé repose sur l'appartenance du Golé au lait et au sang de Kallé.

Voici la légende : « Le Golé est, d'abord, le fils de la fille ou de la sœur du Kallé. Alors intervient une famine. Plus rien à manger. Le Golé est avec son oncle maternel, le neveu est sur le point de mourir. L'oncle prélève un morceau de sa cuisse, le fait cuire et le donne à son neveu. Celui-ci, après s'être restauré, demande l'origine de la viande. L'oncle lui montre la plaie béante de sa cuisse, où a été coupé le morceau de viande qu'il venait de manger... Ce double lien du sang et du lait a créé entre Kallé et Golé une confiance totale. Pour préserver cette parenté précieuse, le mariage était absolument interdit entre ces deux ethnies zarma. Elle est maintenue par un cousinage actif, une « parenté à plaisanterie » toujours en cours et sous le couvert de laquelle le Golé peut demander ou prendre quelque chose à son oncle kallé. L'ancêtre des Golé, d'après certaines traditions du Zarmatarey, serait venu au Zarma-Ganda depuis notre Air actuel (région d'Iffoggas). Ses descendants, à force de quémander dans la limite de la coutume que j'ai indiquée plus haut, sans être des *jasere*, sont devenus des *narèko*, mais seulement en direction des Kallé et des Zarma du Zarmatarey qui descendent de Mali Béro, plus exactement depuis Hawa-ize Mali (1640).

Dans la région de Téra, le *zam ciriya* (forgeron pur) ne quémande pas du tout comme j'ai vu les forgerons le faire au Mali, dans les cérémonies des mariages, tandis qu'au cours de celle-ci une part est faite aux captives *sasale* de la région du fleuve; aux *horso* (*woloso*, en langue bambara, ou *dimadyo*, pluriel *rimaibé* en langue peul); aux autres castes considérées comme n'étant pas des *jasere*.

A notre époque, on distingue deux clans de *jasere* dans le Songhay :

- 1) le *timme*, le vrai *jasere*, qui parle le sonninké et qu'on désigne sous le nom significatif de *wakore* dans le Dendi nigérien et béninois;
- 2) le *mabo* ou *mabey-borey* (littéralement : « les gens de Mabey », un village voisin de Sedey, dans le canton de Kokoro — ou du Kourmey —, à une trentaine de kilomètres au nord de Fonéko (Téra). Le mot *mabo* est d'origine peul. Il vient du nom peul *mabudjo* (pluriel *mabule*). Ces *jasere* habitent, en ce moment, les villages de Dibilo, de Boungou et de Firowkoïré, dans le canton de Kokoro (Téra).

Autrefois, le *jasere* ne quémandait pas à tort et à travers. Il le faisait dans les occasions suivantes : mariage, baptême; retour de Gold Coast ou du Hawsa; décès de personnages importants; nomination de chefs, etc.

Il ne s'acharnait jamais sur une seule personne, sur une seule famille; quand un *jasere* avait visité une famille, un autre *jasere* (*timme* ou *mabo*), dans la même année, ne pouvait la visiter.

Ce dû du *jasere* est traditionnel : en principe, quand on donne un cadeau à un *jasere*, c'est comme si on l'avait donné à tous les *jasere*. Il y a là une idée de « droit unique », d'impôt dont on s'acquitte par le don fait à un *jasere* quelconque. Ce dernier, dans les rencontres publiques, est tenu de faire les louanges de son « noble », de son *horon*, avant de tendre les mains pour le saluer. C'est aussi, de sa part, un devoir sacré, un impôt qu'il doit à ceux auprès desquels il peut quémander quels que soient leur rang social ou leur clan. C'est cela que je voulais ajouter à ce débat concernant les *jasere* pour compléter l'exposé que je viens de faire et pour situer mieux le problème au niveau du Songhay, du Dendi, chez les Zarma du Zarma-Ganda et du Zarmatarey.

Le *jasere*, chez les Songhay, représente la tradition qui le protège. Je l'ai dit, il ne lance pas le javelot. Mais il est partout dans la mêlée à côté de son prince, le guerrier qu'il assiste. Quand celui-ci tombe, quelle que soit la situation, son *jasere* demeure à ses côtés, à la garde de son cadavre pour que celui-ci ne soit pas mutilé. Il y a ainsi une alliance de fait entre le chevalier et le *jasere* qu'il a choisi comme témoin de ses actes.

Le *jasere*, en principe, ne donne pas sa fille aux princes askiaïdes, il préfère faire ce mariage dans son clan, entre *jasere*. De même, jamais il ne dispense son enseignement à un prince, quelle que soit son origine. Quand le prince s'avise de violer cet enseignement, les *jasere* exigent de sa famille le paiement d'une indemnité pour le décourager, pour l'obliger, à l'avenir, à être plus circonspect. Ceci est valable pour tous les fils de notables qui essaieraient de surprendre le secret de cet enseignement qui ne peut appartenir qu'au *jasere*...

Mamadou SOUMARÉ

Si vous avez des questions à poser à Diarra Sylla, il peut répondre.

Filifing SAKO

Je voudrais demander à Diarra Sylla s'il y a des *tana* (interdits) dans le milieu *gesere*, quels sont ces *tana* et quels sont les *djamou*, les groupes (les clans), qui ont les mêmes *tana* ?

Diarra SYLLA (Trad. M. SOUMARÉ)

Les *tana* des *gesere* datent aussi du temps de Djabé : pour ceux qui ont le patronyme *wagay*, leur *tana* est le même que celui des *gesere* : il y a une plante rampante, par exemple, qui ne doit être consommée ni par un *wagay*, ni par un *gesere*. Il y a aussi un animal sauvage, le lièvre, qui est un *tana* pour le *gesere* et pour un *wagay*. Le *gesere* et le *wagay* ne doivent toucher ni à la plante rampante ni au lièvre, sinon cela leur portera malheur...

Donc les *gesere* ont obtenu leur *tana* avec les *wagay* puisque, en fait, ils « descendent » des *wagay*, qui étaient leurs maîtres.

Après la destruction du Wagadou, les *gesere* ont trouvé de nouveaux maîtres en la personne des Niakhaté, dont ils ont appris la généalogie comme ils avaient appris celle des *wagay*. Quand les Niakhaté ont perdu le pouvoir, ils les ont quittés pour les Dyawara, dont ils ont appris la généalogie et l'histoire, et cela jusqu'à nos jours. Maintenant, ils sont devenus les griots de tout le monde, mais en fait, les *gesere* n'appartiennent qu'à ces trois groupes.

Mais même si un *gesere* n'est pas initié à la parole *gesere*, il peut exercer la fonction de *gesere* et il a un droit sur son maître. Justement, le troisième *tana* existe dans ce rapport entre le *gesere* et son maître, puisque le maître ne peut, en aucun cas, lui refuser un cadeau ; et le *gesere* n'a pas le droit d'être mécontent du cadeau qu'il reçoit : le *wagay* ne doit pas refuser et le *gesere* ne doit pas être mécontent. S'il arrive que le *wagay* soit dans la nécessité, le *gesere* doit lui-même lui porter secours, sans que le *wagay* le lui demande. Dès l'origine, dans les cent une familles du Wagadou, il y avait des savants, il y avait des ignorants, mais tous étaient d'accord : tout ce qui venait au nom des *gesere* était destiné à tout le monde, pour les savants

et pour les ignorants... Et jusqu'à maintenant, quand les *gesere* se rencontrent, ils se partagent tout ce qu'on leur donne.

Filiping SAKO

Quand nous essayons d'étudier les *tana*, les interdits, on se rend compte souvent qu'il y a des usurpations de fonction. Dans le milieu que je connais, dans le milieu bambara ou sarakolé, il arrive souvent que quelqu'un qui s'introduit dans un groupe abandonne son *tana* d'origine. Je peux être par exemple Traoré et devenir forgeron, je peux même changer de nom de famille, devenir par exemple Fané, mais jamais je n'oublierai mon *tana*. Mais comme je vais enfreindre mon *tana*, c'est la raison pour laquelle je me pose cette question... En fait, il faudrait faire une liste des *djamou* et une liste de leurs *tana*. Cela nous permettrait peut-être, à partir de cet interdit de la plante rampante, du lièvre, et du troisième interdit, de démasquer ceux qui se font passer pour des *gesere* d'origine, alors qu'ils ne le sont pas.

Autre question : les cent un clans ne sont pour moi que des symboles dans la mesure où il est difficile aujourd'hui de trouver un *gesere* qui vous cite les noms des cent un *djamou* (clans patronymiques).

Diarra SYLLA

Une précision : le nom de la plante est *sacadé*. *Sacadé*, c'est justement ce que mange le lièvre...

Filiping SAKO

Est-ce que ce n'est pas apprécié par le lapin ?

Germaine DIETERLEN

S'il se souvient, nous avons déjà écrit cela en partie, mais je crois qu'on n'en a pas encore parlé, en ce moment, et cela me paraît, après ce qu'il vient de dire, très important : combien de temps, quel temps, à partir de quel âge, et comment, un *gesere* digne de ce nom, c'est-à-dire un généalogiste, un historien, travaillait pour apprendre cette extraordinaire histoire que les *gesere* savent tous par cœur ?

Diarra SYLLA

C'est comme toute forme d'enseignement : à partir des *tana*, le jeune *gesere*, dès l'âge de sept ans, apprend, autour du feu du soir, la culture, les généalogies une à une, il apprend l'histoire des *wagay*, l'histoire des Niakhaté et l'histoire des Diawara. Ce sont les trois étapes de l'éducation du *gesere*. Ce que l'on apprend chez nous, ce sont ces trois généalogies.

Je ne sais pas ce qu'on apprend ailleurs, mais dans ma famille, dans ma propre famille, nous recevons d'autres élèves qui viennent apprendre.

Dans cette éducation, il y avait aussi des cérémonies pendant lesquelles on donnait la parole à chaque élève, pour réciter. Et on faisait aussi des tournées dans les familles pour que les élèves rivalisent de savoir. On donnait au meilleur soit un esclave, soit une vache, soit un cheval. Après avoir fait ces tournées, le maître *gesere*

se rendait compte si l'élève avait acquis assez de connaissances ; alors, il l'accompagnait dans sa propre famille et, à ce moment-là, l'initié recevait le titre de *gesere*.

Mais être *gesere* n'est pas seulement porter un titre, c'est avoir aussi la connaissance... Nous avons actuellement un élève qui a passé quinze ans à Yerere et nous l'avons accompagné chez lui, et il est devenu grand maître ; il a, à son tour, quinze à vingt élèves. Voilà la forme d'éducation pratiquée chez les *gesere*.

Germaine DIETERLEN

Est-ce qu'on leur apprend tout de suite à jouer de l'instrument de musique ?

Diarra SYLLA

Pendant l'hivernage, tout le monde se réunit en présence du maître, chacun prend la parole pendant deux heures ; quand il a terminé, un autre prend la parole, et ainsi de suite.

Après les récoltes, chacun se met debout pour réciter, alors que pendant l'hivernage on récite assis. Mais pendant les récoltes, on récite debout, parce qu'on a le ventre plein. C'est pendant ces deux saisons que le *gesere* apprend.

De plus, l'élève et le maître, quand ils vont ensemble dans la forêt, peuvent se communiquer certaines connaissances. Moi même, je suis peut-être le moins instruit de ma famille parce que j'ai quitté le bercail pour aller à l'aventure, mais ma connaissance n'a pas été altérée...

Youssef Tata Cissé

J'aimerais faire quelques observations à propos de ce qu'a dit le président Boubou Hama. Doyen Boubou, vous disiez tout à l'heure, à propos des Askia, que leurs griots étaient les *gesere*. Vous n'êtes pas sans savoir que les *gesere* furent les hérauts des empereurs du Wagadou (empire du Ghana). Vous affirmez également que, de nos jours encore, les chefs de cette partie du fleuve (il s'agit de la région de Niamey) portent le nom de Tounka. Savez-vous que *tounka* est un mot sarakolé et qu'il signifie « chef », « roi » ? Vous dites aussi que ces *tounka* portent le titre de *dalle* et que ce mot signifiait « le très haut ». Je vous ferai remarquer que le mot *dalle* est sarakolé ancien et qu'il signifie « très haut ». Le même mot constitue par ailleurs le titre par excellence que porte le chef spirituel des Dogon, le Hogon d'Arou. En effet, pour saluer ce chef, les Dogon disent *Ogon dalle* ou *daale*, « Hogon le très haut ». Ainsi donc, les empereurs du Ghana, les chefs actuels songhay et dogon s'honorent du même titre : *dalle*.

Après ces observations, je vous pose la question que voici : quelles sont, de nos jours, dans le Zarma et le Songhay, les familles chargées de perpétuer l'histoire du Songhay et de ses deux principaux chefs, le Chi Ali et l'Askia Mohamed ? Nous savons, et vous l'avez bien rappelé, le *Tarikh el Fettach* (œuvre d'un Soninké, Mohamed Kotè, dont la famille habite encore Si, à quelque trente kilomètres au nord de San, au Mali), dit que l'Askia Mohamed et le Chi Ali dit Sonni Ali Ber étaient tous deux issus de familles soninké qui s'étaient établies depuis fort longtemps dans la région du lac Débo et du lac Faguibine. Il serait bon que vous fassiez le point une fois pour toutes sur ce problème fondamental. Car c'est là que se trouve, à mon sens, le nœud gordien des rapports entre le vieux Ghana et le Songhay.

Je ferai pour terminer une observation sur les familles Kallé et Gollé ou Gorré dont vous avez parlé, et qui seraient descendues, à une date très reculée, de l'Aïr vers le fleuve.

Boubou HAMA

Non ! Seuls les Gollé sont venus de l'Aïr.

Youssouf Tata CISSÉ

Bien ! Kallé et Gorré sont en tout cas deux noms patronymiques que l'on rencontre encore chez les Soninké ou Sarakollé.

Djeliba BADJE (Trad. Moussa HAMIDOU)

Ce que j'ai appris auprès de mon père et auprès des autres griots est que ce sont les mêmes, à savoir que, nous ici, quand on dit *gesere*, c'est seulement les *timme*.

Mais des gens autres que ces *timme* viennent s'instruire chez ces authentiques *gesere*, en écoutant les leçons qu'ils donnent à leurs enfants. Les *gesere*, au Songhay, apprennent comme ça. Mais souvent, hélas, la plupart des *gesere* ne terminent pas leur initiation, si bien que dans leurs récits, ils laissent « l'arrière » pour attraper « l'avant ». Je commencerai par ce que mon père m'a appris. Il y a longtemps que les *gesere* existent. Au temps du prophète Mohamed, quelqu'un était allé chanter les louanges du Prophète ; il a commencé à réciter le nom de ses ancêtres et le Prophète lui a dit de ne pas aller loin. Ça l'a pris de telle façon qu'il a donné quelques-uns de ses cheveux. Le *gesere*, après l'avoir remercié, est parti. Il a croisé quelqu'un qui lui a demandé d'où il venait : « Je viens de voir le Prophète », répondit le *gesere*. Celui qui posait la question était un commerçant, qui avait dix ânes chargés d'or. Il a posé la question : « Qu'est-ce qu'il t'a donné ? », il a répondu : « quelques cheveux... ». Le commerçant a demandé les cheveux du Prophète en échange des dix ânes chargés d'or ; le *gesere* a accepté l'échange. Le commerçant, ayant pris les cheveux du Prophète, arriva dans un village où sévissait une épidémie. On a apporté de l'eau à l'étranger ; au moment où il prenait le récipient, les cheveux du Prophète sont tombés dans l'eau ; il en but et donna le reste à celui qui avait apporté l'eau. Un malade qui but le restant de l'eau guérit. Ainsi de suite, jusqu'à trois malades qui relatèrent leur aventure. On vint demander à l'étranger s'il avait un médicament pour guérir les gens ; et l'étranger pensa que c'était un cheveu tombé dans l'eau qui avait fait le miracle. Alors il commença à faire payer les gens, à les guérir en faisant tomber un cheveu dans l'eau. C'est comme cela qu'il s'est enrichi, plus qu'avec les charges d'or qu'il avait échangées.

Quant au griot qui avait reçu les charges d'or, son or étant épuisé, il retourna voir le Prophète. Celui-ci lui ayant demandé où était le cadeau qu'il lui avait fait, il répondit qu'il l'avait échangé contre dix charges d'or. Le Prophète lui dit : « Si tu avais gardé ça, tes descendants ne seraient jamais pauvres. Il ne t'arrivera pas de malheur, ta profession peut tout t'apporter, mais tu ne seras jamais très riche ». C'est cela que nous avons appris de nos pères : quelque bien que l'on reçoive en faisant le griot, on ne peut être riche, mais on peut se nourrir... c'est ce que l'on nous a appris.

Mon père m'a dit qu'il y a eu trois cent soixante-trois Si, c'est auprès d'eux que nous, les Noirs, nous avons commencé à quémander, c'est-à-dire à être des *gesere*; c'est ce qui explique l'utilisation de la langue soninké. Voilà comment ça a commencé.

Il y avait deux frères de même père et de même mère; ce sont des enfants souléné (sonninké). Quand ils vont à la guerre, s'ils ont du butin (parce que, après tout, c'était pour chercher fortune qu'ils partaient à la guerre...), au retour, le grand frère qui aimait le petit frère se mettait à lui chanter des louanges: « Mon beau petit frère... », il dit deux fois: « tu es plus brave que moi »; deux fois: « nous sommes égaux à la guerre »; deux fois: « tu es plus que moi »; deux fois: « nous sommes égaux sur le champ de bataille... ». Le petit frère aime cela, et lui remet sa part de butin. Au retour, le père constate que le petit frère n'a rien et que c'est le grand frère qui a amené beaucoup de choses. Le père lui dit: « Tu ne vas pas à la guerre? Pourquoi ne ramènes-tu rien? Ou bien attends-tu que les gens reviennent de guerre pour rentrer en même temps qu'eux au village? ». Le petit frère répond au père: « Non, ce n'est pas ça. C'est mon grand frère qui chante des louanges; je lui remets ma part; c'est pour cela qu'il ramène du butin et moi pas ». Le père dit: « Ah bon! c'est comme cela? ». Le grand frère répondit que c'était vrai. Le père dit: « Bon! Que Dieu fasse de toi un *gesere* »... C'est comme ça que les descendants du grand frère sont devenus des *gesere*. Et les *gesere* parlent toujours la même langue, parce qu'ils n'avaient pas à cette époque d'autre langue que la langue soninké. Voilà ce que mon père m'a appris.

Comme vient de le dire Sylla, les *gesere* ont des *tana* (interdits); chez nous, les *gesere* n'ont qu'un seul *tana*: nous ne mangeons pas le lièvre.

Quant à la guitare, le *moolo*, notre tradition dit que nous l'avons reçue au fleuve du génie qui s'appelle Faran Bârou Koda, le dernier fils de Harakoy, le génie de l'eau. C'est pour cela qu'avec les pêcheurs sorko, nous avons une alliance spéciale (une « parenté à plaisanterie »): si un vrai *gesere* joue du *moolo*, le Sorko peut prendre au *gesere* le cadeau qu'on vient de lui faire. Et le Sorko peut prendre sa part quand bon lui semble. La justification en est que nous considérons que le pêcheur sorko représente Harakoy (le génie de l'eau), mère de Faran Bârou, qui a donné le *moolo* à nos ancêtres. Donc tout ce qui appartient aux *gesere* appartient aux Sorko. C'est là une sorte d'impôt que les *gesere* paient aux Sorko parce qu'ils ne peuvent pas le payer directement à Harakoy, et comme Harakoy appartient aux Sorko, les *gesere* le paient aux Sorko. C'est comme si les *gesere* s'acquittaient d'un devoir.

Concernant l'école des *gesere*, je vais vous dire comment nous la pratiquons. On va chercher des fagots de bois et des tiges de mil, pour allumer un grand feu le soir. Si les enfants du *gesere* sont au nombre de cent, voilà comment ils apprennent: on te donne seulement la généalogie des trois ancêtres; une fois que tu as bien retenu ceci, que tu l'as bien en tête, que tu sais la réciter le jour où tu l'as apprise jusqu'au lendemain, c'est-à-dire le temps d'aller chercher tes fagots de bois et puis revenir, tu peux répéter ce qu'on t'a appris hier, on te donne le nom de trois autres ancêtres, qui ont engendré les trois ancêtres dont tu as appris le nom la veille.

Le lendemain tu les répètes de la même façon: tu as appris trois hier et trois aujourd'hui, on te demande de réciter les six noms en même temps. Après cela, on t'en cite encore trois autres. Et ainsi de suite, trois par trois, jusqu'à la fin de la lignée de ces ancêtres-là. S'il y a plusieurs enfants de *gesere*, chacun apprend une lignée; on apprend à chacun une branche à part. Ainsi, même ceux qui ne

savent pas sauront. On fait donc apprendre à chacun une lignée, n'empêche que tu apprends cette lignée ; si tu finis avec une lignée, tu reprends ce que l'autre a déjà appris. Dans l'école de *gesere*, il n'y a pas de fin ; on apprend, ça ne finit pas ; c'est quand on est fatigué qu'on s'arrête, sinon on n'apprend jamais assez. L'apprentissage de la musique suit l'apprentissage de la parole : le jeune *gesere* doit savoir bien parler, bien connaître la parole, avant de commencer à jouer la musique ; car si tu apprends vite la musique, tu joueras vite, mais tu ne pourras pas apprendre les paroles. Parce que même si tu ne sais pas parler, quand tu joues de la musique, tu te fais payer, rien que par la musique.

La relation entre le *gesere* et son noble, son prince, c'est que la maison de *gesere* était, chez nous, le dépôt de « l'acte de naissance » d'une personne, de la « pièce d'identité ». Car le *gesere*, voyant quelqu'un devant les autres, dit : « C'est Untel, fils d'Untel, petit-fils d'Untel ». Si Untel à des parents dans la foule, qui ne se connaissent pas, avec le *gesere* là, il comprendra tout de suite : « Tiens ! je suis de la même famille que Tel ».

Ensuite le *gesere* n'est pas seulement celui qui peut tout prendre chez son noble ; en contre-partie, le *gesere* doit toujours dépanner son noble : si c'est le *gesere* qui est riche, il doit en donner à son noble si celui-ci est dans le besoin, comme l'avait dit tout à l'heure Sylla.

Une troisième caractéristique des relations *gesere/noble*, c'est que le chef étant sur le point de mal agir et personne ne pouvant l'arrêter, le *gesere* seul a le pouvoir de dire : « Tu veux faire telle chose, mais ton entourage ne l'aime pas » ; car cette mauvaise action peut affecter aussi le *gesere*.

A la guerre, le *gesere* ne fait que chanter les louanges, mais il n'a pas de lance. Même si on tue son prince, son guerrier, le *gesere* on ne le tue pas, comme l'a dit Sylla ; c'est pour cela qu'entre le *gesere* et son prince, il y a aussi une alliance.

Il y a une dernière chose : le *gesere* ne se marie qu'à une *gesere*, il ne se marie pas à une autre caste. C'est pourquoi le *gesere* ne donne pas sa fille à marier à une autre caste. Et, même à leur école, s'il y a un fils de noble ou de notable qui assiste aux cours, on le fait suivre par les élèves *gesere* jusque dans sa famille ; pour lui faire payer quelque chose ; ainsi la famille l'empêchera de venir écouter l'enseignement réservé aux *gesere*.

Mamadou SOUMARÉ

Si vous avez d'autres questions à poser à Diarra Sylla, il peut répondre.

Boubou HAMA

Je voulais demander au *jasere* Diarra Sylla comment, chez eux, le problème est traité sur le plan de la mystique ou de la coutume.

Diarra SYLLA

Je sais quelque chose là-dessus. Je n'ai pas vécu avec mon grand-père, mais je peux vous dire quelque chose que je sais de la vie de mon père. J'ai eu quinze grands-pères, c'est-à-dire « grands-oncles ». Parmi ces quinze, je n'ai vu que le vrai père de mon père. Il s'appelait Maliko. Mes grands-parents me racontent souvent des choses : on ne peut pas gouverner le monde sans y être préparé. Le travail que

nous faisons présentement sur Dinga, eh bien, nous sommes prêts à la faire, parce que nous avons nos secrets : nous parlons dans la légende de Dinga, des « diables », des Djinn... Tout cela constituait la base de son pouvoir. Donc, il y avait certains secrets. Ce sont ces secrets que Dinga a communiqués, qu'il a remis à Makhan Djabé Cissé, mais pas à son aîné : c'est Djabé qui a reçu les armes et non pas l'aîné — et c'est avec ce secret-là que Djabé a fondé son nouveau pouvoir : il commande à son frère aîné et à son peuple avec ce pouvoir qu'il a reçu de son père. Donc, pratiquement, c'est lui qui a reçu le vrai pouvoir : le pouvoir magique.

Depuis cette époque-là, jusqu'à aujourd'hui, tous ceux qui arrivent à dominer les gens, à dominer les sociétés, ont certainement aussi une arme secrète, une arme magique. Mon grand-père, qui vivait à l'époque où les Bambara commandaient et aussi à l'époque de cheikh Omar..., sans ses secrets, sans ses charmes magiques, mon grand-père n'aurait pas survécu...

Moi j'ai retenu que mon grand-père possédait deux charmes magiques : 1) une sorte de ballon, une espèce de ballon, qu'en tant que chef de famille, il portait dans sa poche. Moi, je l'ai vu avec lui ! 2) un bandeau frontal. J'ai vu ces deux charmes-là. Moi-même, quand je suis arrivé à l'âge mûr, on m'a remis beaucoup de choses, mais à cause de ma conversion à l'islam, je ne peux plus les utiliser, ni les garder...

On ne peut pas être *gesere* sans avoir reçu au préalable ce pouvoir magique.

Je dirai qu'en fait, les mauvaises gens, dans ce monde, ce sont les *gesere* : quand on va voir un maître pour lui soutirer quelque chose, eh bien, on doit avoir sur soi des « moyens » pour lier sa langue, pour agir sur sa conscience. Et jusqu'à présent, si le maître n'est pas mieux « préparé » que le *gesere*, il ne peut même pas refuser. Donc, effectivement, cette « préparation » est indispensable au *gesere* — et cela depuis la fondation du Wagadou.

Les gens d'autrefois attachaient plus d'importance à ces choses-là que nous, qui avons perdu ce pouvoir à cause de la religion. En fait, si le serpent Bida est mort, c'est à cause de la trahison : de tous ceux qui étaient au Wagadou, ceux qui pouvaient prétendre réellement au trône, à ce moment-là, étaient des Cissé. Mais certains notables du Wagadou se sont réunis pour élire un Touré. Quand un Touré a été installé au Wagadou, il a décidé de tuer le serpent Bida. Ce n'était pas facile, car là où se trouvait le puits du serpent Bida, il n'y avait pas d'herbe, il n'y avait rien pour se cacher. Donc il a fallu un secret pour mettre un rempart magique, pour se rendre invisible ; c'est par cette magie que le serpent Bida a été tué. Le tueur a violé, si vous voulez, la règle sociale, il a tranché la tête du serpent Bida jusqu'à trois fois...

Donc, en fait, tout ce qui se pratiquait à ce moment-là était « mystique ». Ce que vous appelez « pure mystique » existe dans tout ce que font les *gesere*.

Almamy YATTARA

C'est très simple : que veut dire *gesere*, chez nous, en langue peul ? Nous ne connaissons pas le mot *gesere*. Mais après, j'ai compris le rôle de *gesere*, grâce aux interventions de Boubou Hama, de Diarra Sylla, de Djeliba Badié, et de Mamadou Soumaré. J'ai compris que le *gesere*, chez nous, est un *nionio*. Chez les Peul, tout ceux qui jouent ce rôle de *gesere*, on les dit *nionio* (ou *niènio*). Même actuellement, le *maabo* a pris la place du *nionio*. Et, en vérité, ce *niènio* sait arranger les choses qui s'étaient gâtées entre les humains. Les derniers temps, les *niènio* sont devenus un clan.

Boubou HAMA

Niènio, cela ne veut pas dire « celui qui fait du mal » ?

Almamy YATTARA

Non. En fait, quand le *niènio* trace une voie à quelqu'un, si celui-ci suit cette trace, il ne se trompera jamais ; si deux parents sont complètement fâchés, par discorde ou par malentendu dans la famille, c'est le *niènio* seul qui peut remettre les choses en bonne place...

Boubou HAMA

Ce que vous appelez *niènio*, en songhay, nous l'appelons *narèko*...

Almamy YATTARA

Oui, c'est différent, je comprends... Dans l'ancien temps, *niènio* n'est pas un quémendeur, c'est un homme droit, qui peut arranger toutes les choses qui se sont mélangées.

Le *niènio* est plus intelligent que le Peul, il est plus intelligent que le Bambara, il est plus intelligent que toutes les races, on l'a créé pour arranger les choses entre les uns et les autres en conciliateur. On l'a appelé *niènio* parce que *niènio*, *nièniel*, c'est « être droit ». Mais ce n'est pas un clan, s'il vous plaît...

Maintenant, le temps a changé : aujourd'hui où les hommes ne comprennent pas beaucoup de langues, on parle de l'origine des mots, alors que les hommes qui en parlent sont des ignorants, la plupart... Je ne parle pas de vous, les chercheurs qui connaissez tout... mais je parle surtout des jeunes – des jeunes qui sont tellement oublieux de l'origine des mots. Par exemple, quand on dit *saké*, on ne sait pas pourquoi on a dit « *saké* » ; quand on dit *niènio*, il n'y en a pas beaucoup qui savent pourquoi on a dit « *niènio* » ; même la langue peul *pourlo*, les Peul ne savent plus actuellement l'origine de *pourlo* ; quand on dit langue *sarankolé*, les parleurs de cette langue ne savent pas l'origine de ce nom ; quand on dit les *Bambana*, les parleurs en bambara savent-ils pourquoi ils sont *bambana* ?

Bon ! pour le *niènio*, c'est le même système. Ce n'est pas une « caste » ou autre chose, mais quand la plante pousse, elle a des branches...

Actuellement, on confond le *niènio* et le *maabo*, et le *maabo* et le *niènio*, mais ce n'est pas la même chose. Au temps des royaumes anciens, le *maabo* n'a pas de métier, il est auprès des princes tout le temps, il lui donne son arme en confiance ; et, même si le prince est tué pendant la guerre, le *maabo* ne revient jamais à la maison pour le raconter, il meurt là-bas avec son prince. Mais maintenant, le filet est déchiré, tous les poissons sont sortis, et le *maabo* n'est plus celui qui suit encore son prince comme les anciens. Aujourd'hui, le *maabo* est obligé de rechercher un métier pour vivre. C'est pourquoi il y a des *maabo* tisserands, c'est pourquoi il y a des *saké* cordonniers. Alors que votre *gesere*, il n'a aucun autre métier, sauf le métier de la parole traditionnelle. Voilà pourquoi je voulais intervenir.

Youssouf Tata CISSÉ

Le président Boubou Hama disait qu'il y avait une différence entre *narèko* et *nyènyò* ?

Almamy YATTARA

Naarekoy, en langue songhay, ça veut dire « quémander ».

Boubou HAMA

Attention, dans un sens, aussi, « demander ». Il est celui qui chante, qui joue dans les cours des riches, des chefs ; celui qui sous le couvert de la musique, amuse ; celui qui fait le bouffon pour recevoir quelque chose qu'on lui donne pour des raisons qui ne sont pas traditionnelles. Ces sortes de *narèko* se trouvent, surtout, dans le bassin du Niger chez les Sasalé. Ils sont rares chez les Songhay de la rive droite où, seul, le *jasere* a le droit de quémander.

De plus, il ne faut pas confondre les *narèko* musiciens avec les musiciens des classes d'âge qui ne jouent pas pour l'argent, mais pour animer une soirée, une sortie. Il y a, chez les Songhay et les Zarma, des joueurs qui ne jouent pas publiquement, mais pour des amis nantis ou pour des personnalités importantes qui en récompensent discrètement les services... Mais ces soirées dites de *fakaare* ne font pas de ces joueurs privés des *jasere* ou des *narèko*. En général, ils jouent d'un instrument ou chantent.

Parfois, c'est un *salanko* (« parleur ») dont les propos sont recherchés, un poète ou un conteur ambulancier qui exerce son art en allant d'un village à l'autre, souvent, sur invitation. C'est le cas dans le Téra du XIXe siècle de Koulli Baguma et, plus près de nous, d'Almam Baabo, de Fantoreyize Beene qui vécut un moment à la cour de Baniou de Ndounga, de Tata Kayne, aux beaux jours des migrations vers la Gold Coast (Ghana actuel)...

La différence est nette avec le *jasere* qui agit dans le cadre strict de la tradition, qu'il est chargé de perpétuer, de conserver. Son travail profond est « histoire », « art » et « culture ». Pourtant il est cultivateur comme tous les autres Songhay, car il ne dépend pas uniquement de son métier de *jasere* pour vivre. Mais il a une fonction qui le distingue dans la société : il est l'âme du peuple, qu'il sait émouvoir, exalter en vue d'un combat, même incertain.

Quand un guerrier, un *tanga-farma* (« chef des archers ») essaie d'éviter une bataille qu'il sait perdue d'avance, chez les Songhay, c'est le *jasere* qu'on lui envoie (chez les Zarma, c'est le *zabiya* qui joue ce rôle difficile). On procède de la façon suivante : le *jasere* (ou le *zabiya*) disent les louanges du *tanga-farma*. Celui-ci donne une aumône, puis une autre. Il donne moutons, chèvres, chevreaux, parfois, à l'extrême, un captif ou une captive. A chaque fois, le *jasere* (ou le *zabiya*) refuse le cadeau, car il n'est pas venu pour cela, mais pour aider à participer à un combat dont, souvent, le guerrier sait qu'il ne reviendra pas. Sa réponse, invariablement, est la suivante : « Partez, j'ai entendu ! », c'est-à-dire : « J'ai compris que vous êtes venu me demander ma vie ! ». C'est de cette façon que mourut Kadi Sedey, le grand-père de ma mère, à Sindaboro dans le Liptako... (Kado Sédey était le *tanga-farma* de Begorou-Tondo-Kangué, 15 km à l'ouest de Téra ; Sindaboro est situé au nord-est de la ville actuelle de Katsirga-Dori).

Youssef Tata CISSÉ

En malinké et en bambara, le mot *naari* veut dire « demander avec insistance », alors que le mot *naara* désigne l'homme ou la femme de caste qui a du talent et qui, par son discours ou ses louanges chantées, « force » le noble à l'action ou l'oblige

à lui faire des libéralités. Nous avons probablement là des mots zarma, songhay, peul et malinké qui ont la même racine.

K. A. MARIKO

J'ai collecté de nombreux *tana* de toutes les régions et ethnies du Mali, de la Haute-Volta, du Niger, pays où j'ai servi pendant de nombreuses années. Il y a un certain désordre dans ce travail, parce qu'il m'a été difficile d'adopter une méthode d'analyse et de classification par ethnies, terroirs, catégories socio-professionnelles, etc. Les éléments d'information recueillis sur le terrain sont disponibles dans ma documentation.

Adame KONARÉ

Moi, je voudrais poser quelques petites questions à Monsieur Badjé, questions sur lesquelles je voudrais avoir des réponses précises.

Première question : quelles sont les lignées nobles que le *gesere* chante actuellement en pays songhay ? S'agit-il de tous les nobles, ou exclusivement des descendants des Askia ? Ça, c'est ma première question.

Deuxième question : dans quelle langue est détenue la tradition en pays songhay ? parce que j'ai entendu dire que certains textes que vous utilisez sont en soninké.

Troisième question, qui s'adresse en même temps à Badjé et à Diarra Sylla : comment le *gesere* communique-t-il son savoir ? Est-ce qu'il détient un texte immuable qu'il est tenu de transmettre de façon immuable, ou bien le *gesere* commente-t-il le savoir qu'il a, en vue de servir le présent. Parce que, pour moi, le passé ne vaut que dans la mesure où il sert le présent ; il y a un proverbe malinké qui dit : « Depuis que le monde est monde, on dit le nom des morts pour sécher les larmes des vivants »...

Djeliba BADJÉ (Trad. Moussa HAMIDOU)

Mon père m'a dit que le *gesere* découvre la rentabilité de son art d'abord dans le milieu où il a grandi. Avant de demander quoi que ce soit à un noble, le *djassaré* doit passer par celui qui connaît la généalogie de ce dernier : il lui faut donc connaître au moins deux ascendants d'un noble avant d'aller lui rendre visite. En plus de ce qu'il a appris auprès de ses parents, le *djassaré* s'informe auprès d'autres personnes connaissant cette lignée particulière : il enseigne à son enfant ce que son propre père lui avait appris, ainsi que ce complément fourni par d'autres sources. Toute information complémentaire sur les familles de sa cité peut être utilisée par lui, mais à condition qu'il ait déjà des informations de base. Le *gesere* peut s'adresser à n'importe quel noble, mais seulement après avoir eu une bonne connaissance de toutes les ethnies. Pour lui, tous les nobles sont égaux, mais il commence toujours par celui qui règne, qui exerce le pouvoir. C'est en effet la chefferie, le seul exercice du pouvoir, qui différencie les nobles entre eux.

La deuxième question a trait à la langue. Le soninké est la langue dans laquelle le *gesere* est enseigné, mais on en connaît la traduction. Oui ! Il faut connaître la traduction pour pouvoir l'enseigner ; c'est une condition nécessaire. Le soninké, nous l'appelons silanké : c'est la même langue.

Adame KONARÉ

Mais ça ne veut pas dire nécessairement que le *gesere* en question comprend le soninké ?

Djeliba BADJÉ

L'enseignement se fait en soninké. Entre eux, les *djassaré* causent en soninké.

Adame KONARÉ

Qu'est-ce que ça veut dire : ils causent entre eux en soninké, Djeliba ? Est-ce que ça veut dire que les *gesere* comprennent le soninké ?

Djeliba BADJÉ

Le parler n'est pas identique chez tous les *gesere*. En outre, il y a des langues qui prédominent : les uns auront plus de mots bambara, d'autres mêleront plus souvent des mots songhay ou zarma, selon la zone géographique.

Diarra SYLLA

Notre lignée, c'est toute la lignée *gesere*. Quand un *gesere* s'installe dans un endroit où séjourne un autre groupe ethnique, il doit s'adapter à la nouvelle langue. Au Wagadou, dans un milieu homogène, le *gesere* utilisait une seule langue. Mais après la dispersion du Wagadou, les langues se sont diversifiées...

Depuis que moi je suis *gesere*, j'utilise la même langue que celle des *gesere* du Wagadou, mais je l'ai enrichie.

Germaine DIETERLEN

En 1953, j'ai réalisé un enregistrement avec un généalogiste dogon qui avait un statut tout à fait comparable à celui que vient d'évoquer Diarra Sylla. Chez les Dogon, la chefferie n'est pas héréditaire. Dans la plupart des tribus, le chef religieux, qui régit aussi juridiquement la région, le Hogon, est le plus âgé des chefs de lignages du territoire sur lequel il exerce sa juridiction. Au contraire, l'une de ces tribus, celle des Arou, intronise un seul dignitaire désigné par un conseil composé des chefs de lignages et des prêtres totémiques. Le Hogon d'Arou est choisi dans l'un des villages occupés par des membres de cette tribu, à tour de rôle. On procède alors, par des rites divinatoires, à l'élimination de tous les membres de ce village qui ne peuvent assurer la charge ; le dignitaire doit être jeune et père de famille. Jean Rouch et Youssouf Tata Cissé connaissent bien, comme moi, le Hogon actuel, intronisé en 1937. Le généalogiste que j'ai enregistré, Amadaga Darambé, était son griot attitré. Lors de la cérémonie d'investiture, il avait dû réciter le « titre d'honneur » des Arou, dont l'énoncé intégral est obligatoire. Il connaissait, bien entendu, les devises des autres tribus, celles des régions, des agglomérations, des clans totémiques, etc.

Le « titre d'honneur » des Arou n'évoque pas seulement le statut du Hogon de la tribu, sa personne, ses fonctions ; il relate surtout l'histoire de la migration des Dogon depuis le Mandé jusque dans les falaises, les modalités de la prise du pouvoir

par les Arou, l'implantation territoriale, l'énumération des clans, des villages, etc. L'enregistrement s'est poursuivi pendant plus d'une heure ; la devise est complète. Elle comporte notamment l'énumération répétée des noms des principaux clans et du rôle que jouent les prêtres responsables auprès du chef suprême religieux des Dogon.

Amadaga Darambé était venu à cheval jusqu'à Sanga, en passant par la plaine, montant l'animal qu'il avait reçu du Hogon après son intronisation, à titre de cadeau. Or le Hogon, bien qu'il n'ait pas de monture et ne puisse plus jamais quitter sa demeure et ses strictes dépendances, est considéré symboliquement comme monté à cheval : il porte constamment des bottes de cuir. A sa place, le généalogiste qui récite son « titre d'honneur » est « monté, comme pour lui ».

Le texte de cette devise est psalmodié et accompagné du jeu d'un tambour d'aisselle : il est énoncé dans le dialecte dogon considéré comme le plus ancien, le *dyamsay*, parlé dans la plaine. Il s'agit aussi d'une langue poétique, qui a de préférence été adoptée par les bardes et musiciens dogon qui ont inventé des chants de travail et de funérailles devenus traditionnels.

Qu'évoque ce long texte ? Tout d'abord l'histoire légendaire de la migration des ancêtres du peuple dogon, qui ont quitté la région du Mandé, à une époque historique, pour venir s'installer dans les falaises de Bandiagara. Les raisons profondes de leur départ sont données de façon elliptique : ils sont « les enfants d'Amma », c'est-à-dire de Dieu : Amma est le créateur, omniscient, omniprésent, éternel, etc. Ils sont partis pour ne pas être contraints de se convertir à l'islamisme, vers la fin du XIII^e siècle. D'autres séquences relatent ensuite les modalités de la prise du pouvoir de l'ancêtre de la tribu Arou, qui était le plus jeune des chefs migrants, sur ses aînés qui l'assumaient jusque là. Cet événement s'est passé lors de la migration qui s'est poursuivie pendant plus de cent années. Après divers établissements temporaires, les émigrants se sont installés dans la région de Djenné ; ils n'ont pu y rester, car il n'y avait pas assez de terres arables. Un certain nombre d'entre eux sont partis, se sont implantés dans les falaises, ont intronisé le Hogon d'Arou, dont « le nom a été envoyé jusqu'à Djenné », pour demander à ceux qui s'y trouvaient encore de venir les rejoindre.

Les divers épisodes de la migration sont évoqués, comportant des allusions aux astres qui guidaient les voyageurs, de jour et de nuit, aux animaux de brousse qui les précédaient ou les accompagnaient. En particulier à la panthère, interdit totémique majeur du groupe, que le plus jeune, Arou, « maintenait sans se faire mordre », révélant ainsi à la fois son autorité, ses pouvoirs et la protection dont il était l'objet. Les émigrants avaient soif et faim : « nous avons mangé des haricots charançonnés, bu de l'eau des puits qui imprégnaient les cordes des femmes peul ». Amma a eu pitié d'eux et leur a envoyé une vache, afin qu'ils aient un peu de viande, il fallut l'abattre et la partager. Cet épisode, répété plusieurs fois, relate les interventions d'Arou : celles-ci démontrent à la fois ses capacités et son dévouement total aux siens, et notamment à ses aînés, qui lui ont accordé l'autorité sans contestation.

Et Arou, devenu chef religieux et maître de la pluie, a nourri tout le monde : les cultivateurs, les forgerons, les griots, les étrangers, Peul et Mossi. Sont énumérés les noms et les devises de tous les villages où ont été choisis successivement les Hogon d'Arou depuis l'arrivée des Dogon dans les falaises en répétant les noms des clans que portent les prêtres, ses assistants. Certaines caractéristiques de ceux qui furent en exercice sont soulignées. Entre autres est relatée l'attitude et la